

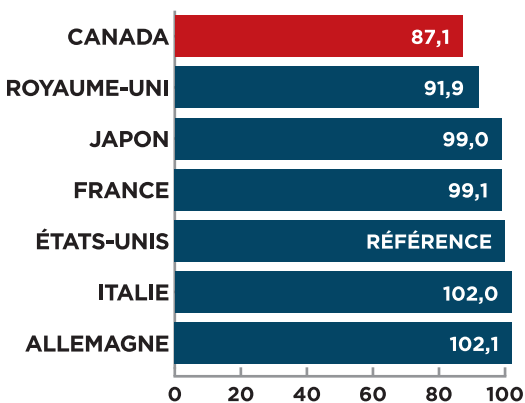
AVANTAGES DU CANADA SUR LE PLAN DES COÛTS ET DE LA FISCALITÉ – CONCEPTION DE LOGICIELS

Le bassin important de professionnels hautement qualifiés en conception de logiciels au Canada et le libre accès au vaste marché du logiciel des États-Unis font du Canada une destination idéale pour l'externalisation proche afin de mener des activités relatives à la conception de logiciels à valeur ajoutée. Un milieu concurrentiel au chapitre des coûts d'exploitation et du fardeau fiscal des entreprises s'ajoutent aux avantages qu'offre le Canada.

Dans son étude de 2014 portant sur les lieux d'affaires dans le monde, *Choix concurrentiels*¹, KPMG a constaté que le Canada offre aux fabricants de logiciels la structure de coûts d'exploitation et le fardeau fiscal les plus avantageux parmi les pays du G-7. Certains éléments de cette étude sont présentés ci-dessous et mettent en lumière les coûts d'exploitation et le fardeau fiscal pour une société indépendante de conception de logiciels.



CONCEPTION DE LOGICIELS INDICE DES COÛTS RÉSULTATS DU G-7 (ÉTATS-UNIS = 100,0)



FAITS SAILLANTS SUR LES COÛTS AU CANADA

- Les entreprises de conception de logiciels établies au Canada assument des coûts totaux de main-d'œuvre de 13,4 p. 100 inférieurs à ceux assumés par les entreprises aux États-Unis. Les niveaux de rémunération concurrentiels et les coûts des soins de santé moins élevés observés au Canada contribuent à ces économies.
- Les coûts de location de locaux à bureaux dans la banlieue des grandes villes du Canada sont parmi les plus bas des pays du G-7, soit 17 p. 100 inférieurs à la moyenne observée pour les pays du G-7 pour cette entreprise de conception de logiciels.
- Le Canada offre des services d'électricité abordables pour les serveurs énergivores. Les coûts d'électricité sont de 21 p. 100 inférieurs aux coûts moyens des pays du G-7 pour cette entreprise de conception de logiciels.
- La fiscalité constitue la dernière composante de l'avantage du Canada sur le plan des coûts, le tout étant présenté plus en détail à la page suivante.
- Lorsque tous les facteurs de coûts sont pris en considération, le Canada offre la structure de coûts d'entreprise la plus basse des pays du G-7; les coûts totaux d'exploitation y sont de 12,9 p. 100 inférieurs à ceux des États-Unis.

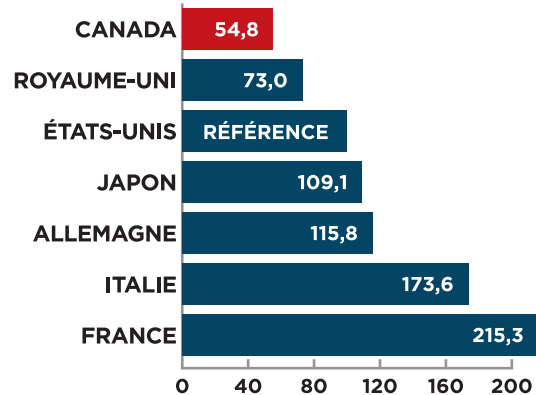
INCIDENCE DES TAUX DE CHANGE

L'édition 2014 de *Choix concurrentiels* a été publiée en mars 2014. Les résultats de cette étude, y compris les résultats présentés ici, se fondent sur les taux de change qui étaient en vigueur au quatrième trimestre de 2013. Ces résultats sont sensibles à la fluctuation des taux de change.

Au cours de l'année 2014, le dollar américain s'est apprécié par rapport à la plupart des devises dans le monde, y compris le dollar canadien. Pour l'entreprise de conception de logiciels modèle, l'avantage du Canada sur le plan des coûts par rapport aux États-Unis **augmente et passe de 12,9 à 19,6 p. 100**, en fonction des taux de change de janvier 2015. La vigueur comparative du dollar américain accroît considérablement l'avantage du Canada sur le plan des coûts pour les entreprises internationales de conception de logiciels.

¹ *Choix concurrentiels, Guide de KPMG sur les coûts d'exploitation à l'étranger et Choix concurrentiels, Rapport spécial – Pleins feux sur la fiscalité* sont accessibles aux fins de téléchargement à CompetitiveAlternatives.com.

CONCEPTION DE LOGICIELS INDICE DE FARDEAU FISCAL GLOBAL³ RÉSULTATS DU G-7 (ÉTATS-UNIS = 100,0)



EMPLACEMENTS RECHERCHÉS À FAIBLE COÛT

Indice du coût d'exploitation de quelques villes canadiennes (États-Unis = 100,0) :

A	Québec	81,2
B	Montréal	84,0
C	St. John's	86,3
D	Halifax	86,4
E	Edmonton	88,2
F	Vancouver	89,7
G	Toronto	90,2

FAITS SAILLANTS SUR LA FISCALITÉ AU CANADA²

- Au Canada, les entreprises de TI peuvent bénéficier de certains incitatifs fiscaux ciblés. Pour cette entreprise de conception de logiciels modèle, l'admissibilité à un crédit d'impôt pour les emplois dans des entreprises électroniques à Montréal aide à réduire le taux effectif d'imposition des sociétés du Canada à 19,7 p. 100, ce qui en fait le taux le plus bas parmi les pays du G-7.
- Les coûts de main-d'œuvre découlant de la législation canadienne sont les plus bas au sein du G-7, et les coûts liés à d'autres taxes et impôts sur les sociétés sont également peu élevés. Résultat : le Canada se classe au troisième rang parmi les pays du G-7.
- Dans l'ensemble, l'indice de fardeau fiscal global pour cette entreprise de conception de logiciels est de 54,8 — il s'agit de l'indice le plus faible parmi les pays du G-7 et il reflète des coûts fiscaux globaux de 45,2 p. 100 inférieurs à ceux des États-Unis.

RÉSUMÉ DES PARAMÈTRES D'EXPLOITATION

ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE : SERVICES FINANCIERS À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

Besoins en installations	
Locaux de bureaux à bureaux de classe A (2 090 m ²)	22 500 pi ²
Main-d'œuvre	
Gestion	8
Ventes et administration	38
Développement de produits spécialisés	54
Soutien au client	10
Nombre total d'employés	110
Autres besoins initiaux en investissement	
Matériel de bureau - en milliers de dollars américains	3 000 \$
Financement par actions - % des coûts de projet	67 %
Besoins énergétiques	
Consommation mensuelle d'électricité	60 000 kWh
Autres caractéristiques d'exploitation annuelle	
Ventes à pleine capacité de production - en milliers de dollars américains	23 000 \$
Autres coûts d'exploitation - % des ventes	10 %
Investissement en R-D déductible - % des ventes	—

² Les calculs de MMK Consulting Inc. se fondent sur des données détaillées de *Choix concurrentiels, Rapport spécial - Pleins feux sur la fiscalité*, lequel a publié uniquement des résultats fiscaux par secteur.

³ Les calculs de MMK Consulting Inc. se fondent sur des données détaillées de *Choix concurrentiels, Rapport spécial - Pleins feux sur la fiscalité*, lequel a publié uniquement des résultats fiscaux par secteur.

